



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2025

Présentation du Budget Primitif : Labastide d'Anjou

Le budget de la commune à été voté par le Conseil Municipal le 14 avril 2025. Malgré les contraintes budgétaires imposées par les difficultés financières de l'État, la commune poursuit son programme de rénovation énergétique. Les travaux cibleront d'abord le groupe scolaire sur trois ans. Pour le reste des investissements, ils se concentreront sur l'entretien des infrastructures existantes.

Budget Primitif 2025

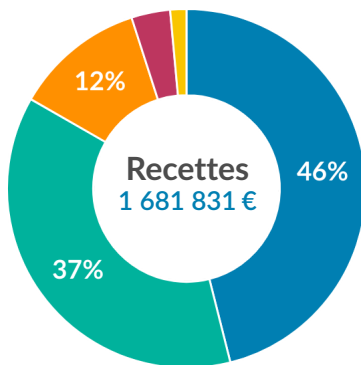
Fonctionnement

1 681 831 €

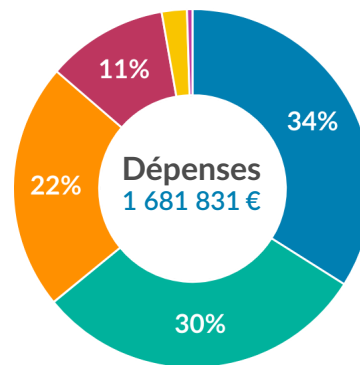
Investissement

639 897 €

Fonctionnement

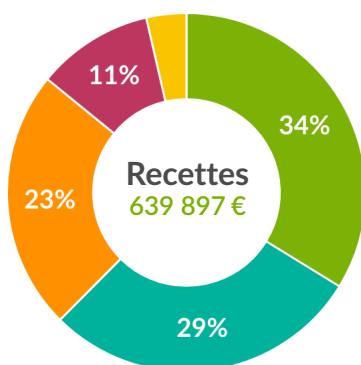


- Impôts et taxes : 774 695 €
- Excédent antérieur : 626 147 €
- Dotations et participations : 197 738 €
- Produits des services : 58 750 €
- Autres recettes : 24 501 €

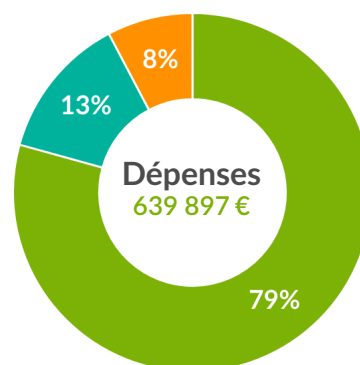


- Charges de personnel : 571 200 €
- Charges générales : 506 700 €
- Charges gestion courante : 373 955 €
- Virement à section d'invest : 183 552 €
- Autres dépenses : 38 154 €
- Intérêts d'emprunts : 8 270 €

Investissement



- Excédents de fonct capitalisés : 216 026 €
- Virement de section de fonct : 183 552 €
- Emprunt : 150 000 €
- Dotations et subventions : 67 265 €
- Autres recettes : 23 054 €



- Dépenses d'équipement : 507 431 €
- Déficit d'invest reporté : 83 094 €
- Remboursement du capital : 49 370 €

Les orientations du Budget

- Poursuite des investissements de rénovation énergétique
- Maîtrise de nos dépenses de fonctionnement
- Taux de fiscalité inchangés.



Visitez notre site internet

Rénovation énergétique de l'école (Tranche1)



Projets d'investissement et vie de la commune

Rénovation énergétique de l'école :

305 015 €

Voirie (rénovation/sécurisation) :

71 500 €

Entretien batiments communaux :

22 609 €

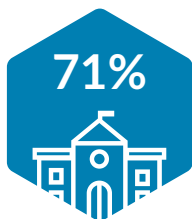
Achat de Matériels :

21 548 €



Rénovation de la voirie communale

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2025

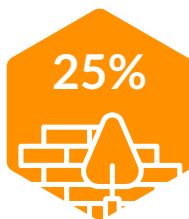


71%

1 451 855 €

Admin générale

1 138€ / habitant



25%

507 431 €

Infrastructures

398€ / habitant



3%

57 640 €

Rembours dette

45€ / habitant



1%

15 101 €

Autres dépenses

12€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Fiscalité communale

	Taux	Produit
 Taxe Foncière Bati	56.62%	571 295 €
 Taxe Foncière Non-Bati	63.98%	25 144 €
 Taxe Hab Rés Secondaire	11.66%	12 522 €

Investissement Local

Les communes sont le moteur de l'investissement public local. Elles réalisent 37 % des investissements publics en France, devant l'État (33 %), et représentent 67 % des dépenses d'investissement des collectivités. Ce dynamisme est particulièrement porté par les communes de moins de 20 000 habitants. Actrices de proximité, elles jouent un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire, la transition écologique et le quotidien des citoyens.

”

En 2025, la commune poursuit ses engagements pour un cadre de vie agréable et durable. La rénovation énergétique de l'école sera un axe fort de notre action. Cet investissement, à la fois écologique et économique, vise à réduire notre empreinte carbone et nos dépenses, sans recours à l'emprunt ni hausse des taxes. Investir aujourd'hui, c'est préparer un village plus sobre et résilient pour demain, au service de tous et des générations futures.